autolaveuse

QUARTZ 50

- Machines autotractées autoportées
- Type d'alimentation 24V/110Ah
- Rendement horaire théorique 2 h
- Largeur de nettoyage 508mm
- Réservoirs solution / récupération 70/75 l
- Brosse du disque 1x508 mm
- Pression sur brosse max. 30kg
- Vitesse de la brosse 140 tours/min

OPTIONNEL

- TELEMATICS
- Batterie au lithium
- 3S - Solution saving system
- 3SD - Solution saving system Dispencer
- Système Ozone
- Combinaison 3SD + Ozone

Compacte, maniable et hautement performante, la **Quartz 50** est la solution parfaite pour ceux qui recherchent une agilité maximale dans les espaces restreints. Sa **base rotative avec raclettes** assure un nettoyage efficace même dans les coins et zones difficiles d'accès, offrant des résultats impeccables avec un minimum d'effort. Idéale pour les **boutiques, bureaux, hôtels et environnements aux passages étroits**, elle est conçue pour offrir une utilisation simplifiée et un entretien rapide.

Sous réserve de modifications techniques

DONNÉES TECHNIQUES

Producteur :
Floorpul NV

Siège social :
Generaal Deprezstraat 10A
8530 Harelbeke
West-Vlaanderen - Belgique

Productivité théorique :	2032 m²/h
Largeur suceur :	705 mm
Moteur des brosses :	380 Watt
Moteur de traction :	300 Watt
Pente surmontable :	10%
Vitesse d'avancement :	5 km/h
Rayon de braquage à droite :	1440 mm
Rayon de braquage à gauche :	1440 mm
Moteur d'aspiration :	490 Watt
Dépression à l'aspiration :	120 mbar
Dimensions de la machine : (avec suceur)	L : 1335 mm W : 705 mm H : 1215 mm
Poids de la machine : (sans batt.)	154 kg
Logement des batteries :	L : 342 mm W : 363 mm H : 307 mm
Classe :	III
Degré de protection :	IP X3

BIEN-ÊTRE et CONFORT POUR L'OPÉRATEUR

Niveau de pression acoustique Lpa
(conformément à l'annexe DD IEC/EN 60335-2-72)

69.7 db (A)

Niveau de pression acoustique :
en mode SILENCE

62.9 db (A)

Niveau de vibration de la main
(conformément à l'annexe EE IEC/EN 60335-2-72)

0,28 m/s²

DÉCLARATIONS

Machines conformes aux normes de sécurité et de qualité requises par la norme européenne en vigueur et accompagnées d'une déclaration de conformité CE.

Machines conformes au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques.

Machines réalisées avec des composants conformes aux directives 2011/65/EU et 2015/863 (RoHS), qui limitent l'utilisation de substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.